



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION « PRÉVENTION COVID » pour les entreprises de moins de 50 salariés

Version du 9 Octobre 2020

Faire une demande de subvention Prévention COVID

Les points clés pour une demande rapide, complète et conforme !

1- Je consulte les conditions d'attribution pour vérifier l'éligibilité de mon entreprise et les équipements subventionnés.

Les masques, gels hydro-alcooliques et visières sont financés uniquement si vous investissez également dans une mesure barrière ou de distanciation physique.

2- A partir de mi-octobre, je fais ma demande de subvention directement **en ligne sur le site net-entreprises.fr**, en passant par le **compte AT/MP* de mon entreprise**. Si je n'ai pas encore de compte, je peux le créer dès à présent.

Si mon dossier est déjà prêt, je peux déjà l'adresser par mail à [ma caisse régionale](#) (Carsat, Cramif, CGSS).

3- Je joins à mon dossier toutes les pièces justificatives nécessaires pour que mon dossier soit traité :

- Une copie de la ou des factures acquittées et signées par l'entreprise
- Une attestation URSSAF datant de moins de 6 mois
- Un RIB électronique

Si je ne remplis pas le tableau détaillé et récapitulatif de mes achats, ma demande ne pourra pas être traitée.

Chaque facture doit comporter la mention « acquittée » et être datée et signée (par l'entreprise elle-même).

4- La caisse régionale dont je dépends (Carsat, Cramif ou CGSS) **étudie ma demande** et la subvention est versée en une seule fois si ma demande est conforme et complète.

En raison du grand succès de cette aide, les délais de traitement par votre caisse régionale peuvent être allongés.

* Compte accidents du travail / maladies professionnelles

Identification et déclaration sur l'honneur

Raison sociale :

Adresse :

SIREN :

SIRET :

Code Risque :

Effectif total de l'entreprise (SIREN) :

Activité de l'entreprise :

Je soussigné(e), représentant légal de l'entreprise,

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Déclare sur l'honneur (*toute fausse déclaration est passible de sanctions et du non-paiement de l'aide ou du remboursement de l'aide accordée*) :

que mon entreprise, tous établissements confondus, comporte entre 1 et 49 salariés.

Le nombre de salariés à la date de la demande s'élève à

Une attestation URSSAF de moins de 6 mois est à joindre avec la demande.

que le document unique d'évaluation des risques (DUER) de mon entreprise a été mis à jour depuis moins d'un an et qu'il est tenu à la disposition du service prévention de ma caisse régionale (Carsat, Cramif pour l'Île de France, CGSS pour les DOM ou CSS).

Date de sa dernière mise à jour

Pour rappel, ce document peut être réalisé en utilisant les outils d'aide à l'évaluation des risques préconisés par l'Assurance Maladie – Risques professionnels (OIRA, outil OPPBTP...)

que l'ensemble des factures mentionnées dans le tableau en page 4 ont bien été acquittées.

ne pas bénéficier d'autres aides publiques permettant d'acquérir l'équipement en mesures de protection contre le Covid-19.

avoir pris connaissance des [conditions d'attribution de la subvention « Prévention COVID »](#) et les accepter, en particulier :

- avoir investi au minimum 1 000 € en mesures de prévention Covid
- avoir investi dans au moins une mesure barrière et de distanciation physique pour prétendre à la prise en compte du gel hydro alcoolique, des masques et visières.

Finalisation de la demande avec les pièces justificatives obligatoires

Je vous adresse

- Une attestation URSSAF intitulée « *attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales* » datant de moins de 6 mois
- La liste détaillée des éléments qui font l'objet de la demande à reporter dans le tableau suivant
 - Précision : seuls les éléments reportés sur cette liste détaillée et entourés sur ma ou mes factures seront pris en compte.
- Une copie de la ou des factures acquittées comportant les éléments figurant dans les conditions d'attribution de la subvention « Prévention COVID » (mention « acquittée », date et signature manuscrite)
- Un RIB comportant les éléments figurant au § 7 des conditions d'attribution de la subvention « Prévention COVID »

Point d'attention : toutes les pièces jointes ci-dessus doivent être adressées avec ce dossier, pour que le traitement de votre demande puisse être assuré par votre Caisse régionale.

Le montant total des investissements pour lequel je souhaite bénéficier de cette subvention s'élève à.....€HT

Fait à le

Signature obligatoire¹ et cachet de l'entreprise

¹ Attestation obligatoirement signée par l'un des représentants légaux de l'entreprise

LISTE DÉTAILLÉE DES ÉLÉMENTS FINANCÉS (à joindre obligatoirement avec la demande)
 (Cf. Chapitre 4 des conditions d'attribution de la subvention Prévention Covid)

LIBELLÉ DE L'INVESTISSEMENT	NOM DU FOURNISSEUR	DATE FACTURE	N° FACTURE	DATE DE RÉGLEMENT	MONTANT INVESTISSEMENT HT
Mesures barrières et de distanciation physique					
Si au moins un investissement dans une mesure barrière et de distanciation physique : Masques, gel hydro alcoolique, visières					
Equipements et installations d'hygiène pour le lavage des mains et du corps					
Total (Obligatoirement supérieur à 1000 € HT)					